



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Infographiste en MultiMédia

**Niveau III**

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>



**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL  
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

**Infographiste en MultiMédia**

**1. Références de la spécialité**

**Niveau :** III

**Code(s) NSF :** 322 t - Techniques de l'imprimerie et de l'édition-

**Code(s) Rome :** E1306, E1305, E1104, E1205

**Formacode :** 46081, 46270, 46036, 46003, 46260, 46301, 46262, 46072

**Date de l'arrêté :** 12/05/2011

**Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité :** 10/06/2011

**Date d'effet de l'arrêté :** 13/07/2011

**2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre**

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

La session s'organise avec plusieurs modalités. La mise en situation professionnelle permet d'évaluer les compétences techniques du (ou de la) candidat (e). Il peut s'agir d'un script à élaborer, un CMS (*Content management system* c'est à dire système de gestion de contenu) à paramétrer, une feuille de style à réaliser, d'une animation vectorielle etc.

Ensuite le (ou la) candidat(e) est invité (e) à présenter son press-book et un projet multimédia qu'il (ou elle) a réalisé. A partir de cette présentation les membres du jury confortent leur appréciation technique du (ou de la) candidat (e) en l'interrogeant sur les aspects de conception et de création.

Pour finir lors d'un entretien, à partir des résultats de la mise en situation professionnelle et de l'entretien technique les membres du jury vérifient la compréhension et la vision globale du métier par le candidat et sa connaissance de la culture professionnelle.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	3/24

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	4/24

### 3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

#### 3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel IMM

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP		00 h 00 mn	
<b>Epreuve de synthèse :</b> - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Préparer la production et les médias (texte, images fixes ou animées...) Concevoir et mettre en page des documents imprimés simples Concevoir la mise en page de sites web en tenant compte des critères ergonomiques, du référencement et de l'accessibilité Réaliser un site Web dynamique Configurer et/ou adapter des systèmes de gestion de contenus Réaliser une animation en deux dimensions (2D) Réaliser des séquences d'animation vectorielles interactives en deux dimensions (2D)	02 h 30 mn	L'épreuve de synthèse se déroule en situation observable avec la présence obligatoire d'un jury pour sa durée totale.  Le (la) candidat (e) tire au sort un scénario parmi ceux proposés. Chaque candidat(e) dispose de 2 h 30 pour réaliser le travail demandé. Il s'agit par exemple de réaliser une animation vectorielle, un script ou encore de configurer un système de gestion de contenu etc. Le jury observe les compétences techniques du candidat et note ses résultats et remarques sur une grille d'observation. Le Jury dispose du DSPP et du press-book du (de la) candidat(e).
- Questionnaire professionnel		00 h 00 mn	
- Entretien technique	Réaliser des graphismes et illustrations fixes élaborés Réaliser des photomontages complexes Concevoir une animation pour le Web ou pour l'affichage dynamique	01 h 30 mn	L'entretien technique vérifie les compétences non évaluées en situation professionnelle. Les membres du jury disposent d'un guide pour conduire cet entretien. Chaque candidat dispose de 45 minutes pour présenter l'une de ses productions multimédia et son press-book. A l'issue de cette présentation les membres du jury l'interrogent à partir d'une grille d'entretien et notent leurs observations
<b>Entretien final</b>	Assurer une veille technique et technologique	00 h 30 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP. A partir des résultats de la mise en situation professionnelle et de l'entretien technique les membres du

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	5/24

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			jury vérifient la compréhension et la vision globale du métier par le candidat et sa connaissance de la culture professionnelle
	Par candidat, durée de l'épreuve	04 h 30 mn, dont 04 h 30 mn devant le jury,	

**Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :**

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	6/24

### 3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
<b>Réaliser des infographies pour des supports numériques</b>						
Préparer la production et les médias (texte, images fixes ou animées...)	Le format d'enregistrement des fichiers et le mode colorimétrique sont adaptés au support. Les textes sont saisis sans faute d'orthographe et typographiques. Le travail est réalisé dans les délais impartis.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des graphismes et illustrations fixes élaborés	Les illustrations sont adaptées aux différents supports et respectent les instructions. Les effets apportés aux illustrations mettent en valeur le produit du client. Le format d'enregistrement et le poids des fichiers sont appropriés aux supports de diffusion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des photomontages complexes	Les effets apportés aux photomontages sont pertinents et réalistes. Les photomontages correspondent au cahier des charges. Le format d'enregistrement et le poids des fichiers sont adaptés aux supports.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concevoir et mettre en page des documents imprimés simples	L'imposition doit être réalisée sans erreurs (recto verso, pagination). Le format des images et le mode colorimétrique doivent être adaptés au support final. Les options d'enregistrement du format pdf doivent être configurées en fonction du support de destination	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer une veille technique et technologique	Les informations sont explicites et en lien avec l'actualité du secteur. Les informations issues de la veille sont qualitatives et de références variées (web, expositions, conférences, presse etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Réaliser des sites Web destinés à la chaîne d'édition multimédia en ligne</b>						
Concevoir la mise en page de sites web en tenant compte des critères ergonomiques, du référencement et de l'accessibilité	Le cahier des charges de la conception met en évidence les attentes du client et de la cible. Les étapes de fabrication sont définies dans un retro planning réaliste. Les propositions présentées aux destinataires sont convaincantes.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	7/24

<b>Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation</b>		<b>Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation</b>				
<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réaliser un site Web dynamique	Le cahier des charges défini à la conception est respecté. Le site est réalisé en suivant les étapes définies dans le rétro planning. Le site réalisé est fonctionnel et correspond aux attentes du client	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Configurer et/ou adapter des systèmes de gestion de contenus	L'interface graphique est adaptée à la charte graphique. Le SGC est en ligne, fonctionnel, et correspond aux attentes du client. Les informations transmises aux clients sont suffisantes pour utiliser le Système de Gestion de Contenu	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Élaborer des séquences d'animations interactives</b>						
Concevoir une animation pour le Web ou pour l'affichage dynamique	L'animation est conforme au support de diffusion et à la taille de l'écran. L'aspect graphique est efficient par rapport au public cible et à la charte graphique. La présentation du cahier des charges est convaincante.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser une animation en deux dimensions (2D)	L'animation respecte les éléments définis dans le cahier des charges et le scénarimage. Les médias sont correctement intégrés dans l'animation. L'animation est fluide, fonctionnelle et adaptée au support de diffusion cible.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des séquences d'animation vectorielles interactives en deux dimensions (2D)	L'animation interactive respecte les éléments définis dans le cahier des charges. Les scripts d'action sont mis en œuvre correctement, sans erreurs. L'animation et l'interactivité sont fonctionnelles sur le support choisi.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	8/24

### 03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

#### 3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre\*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse  Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	

\* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	9/24

#### 4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

##### Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le jury observe les candidats tout au long de l'épreuve muni d'une grille « d'observation » à renseigner et d'une grille « d'entretien » pour l'entretien technique à renseigner. Ces documents sont utilisés pour l'entretien final des candidats

##### Conditions particulières de composition du jury :

Pas de condition particulière.

#### 5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	10/24

## Annexe

### Plateau technique de la session Titre Professionnel

#### Titre professionnel : Infographiste en MultiMédia

##### ➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

##### Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

L'évaluation doit se dérouler dans une salle équipée de postes de production pour la réalisation de l'épreuve technique décrite dans le RC et dans un espace pour l'entretien individuel

La salle équipée doit être :

- Spacieuse, lumineuse et organisée pour faciliter la circulation des usagers.
- En réseau et connectée à l'imprimante

L'espace pour l'entretien est un lieu qui doit accueillir au minimum 3 personnes (les jurys et le candidat).  
Ce lieu doit réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de l'entretien : confidentialité, tranquillité

##### ➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
La salle de production est équipée de postes informatique en réseau connectée a un serveur (fonctionnalités minimales	Être vigilant :

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	11/24

Désignation et description des locaux	Observations
<p>requis : serveur de fichiers, serveur d'impression, serveur web, administration, gestion des profils, services réseau, stockage et protection). Elle doit être suffisamment spacieuse (16 postes) pour permettre un poste par candidat sans altérer la circulation de personnes ou entraver l'ouverture de portes. Chaque poste doit être configuré selon les instructions des fournisseurs de logiciel (système requis et configuration conseillée) et dispose d'une connexion internet haut débit.</p> <p>Un poste est dédié au R.I.P (<i>Raster Image Processor : outils logiciel permettant de convertir les données numérique en trames</i>) de l'imprimante. Pour le matériel se rapprocher des membres du jury pour valider la conformité du matériel proposé lors du contrôle.</p> <p>L'accessibilité au lieu doit être adaptée à tous publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● sur l'accessibilité et l'ergonomie des postes</li> <li>● les branchements électriques (<i>conformité B0</i>)</li> <li>● la qualité du système de sauvegarde du serveur</li> <li>● Sur la possibilité d'effectuer des interventions sur le serveur (paramétrages, configurations etc.).</li> </ul>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	12/24

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Environnement professionnel Mac ou Windows : + logiciels professionnels sous licences réseau ou individuelles (la version des licences doit être récente minimum 2 versions antérieures à celle de référence) <i>logiciels de catégories suite graphique (exemple de logiciels non exhaustifs mais fortement représentatifs : Adobe Créative suite Master à savoir Photoshop, illustrator, indesign, Flash, Dreamweaver...). Pour les logiciels professionnels se rapprocher des membres du jury pour valider ceux proposés lors du contrôle</i>	Un ordinateur professionnel par candidat configuré pour les logiciels licence de type : Adobe créative suite <u>Master</u> : <i>Photoshop, illustrator, indesign, acrobat, dreamweaver, flash et Quarkxpress (équivalent de indesign)</i>
Machines et matériel	Imprimante couleur A3 (langage d'impression : Adobe® PostScript® niveau 3™) Pour le matériel se rapprocher des membres du jury pour valider la conformité du matériel proposé lors du contrôle	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	13/24



REFERENTIEL DE CERTIFICATION  
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES  
Infographiste en MultiMédia



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

## Infographiste en MultiMédia

### Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

#### CCP 1 - Réaliser des infographies pour des supports numériques

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input type="checkbox"/>	Concevoir et mettre en page des documents imprimés simples Réaliser des photomontages complexes Assurer une veille technique et technologique Préparer la production et les médias (texte, images fixes ou animées...) Réaliser des graphismes et illustrations fixes élaborés	03 h 00 mn	Sur un poste informatique équipé des logiciels de dessin vectoriel et de retouche d'image, le (la) candidat(e) doit réaliser un photomontage simple selon des consignes précises proposées dans un document de commande. Le photomontage comprend un petit dessin vectoriel (à faire) et des photos (à retoucher ou détourer). Un photomontage de qualité doit être terminé dans la durée prévue.  Le jury observe le candidat pendant l'épreuve, et note ses observations
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	
Entretien technique	<input type="checkbox"/>		00 h 30 mn	A partir des observations faites et des résultats de la mise en situation professionnelle, le jury reçoit le (la) candidat (e) pour un entretien. Des éléments de preuves peuvent être pris en compte : les réalisations des travaux, photomontage, exécutés en entreprise ainsi que les travaux personnels, dessin, photo, graphisme, photomontage, illustration, BD. Les travaux doivent être organisés dans un press-book imprimé et/ou multimédia
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	16/24

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	03 h 30 mn 03 h 30 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	17/24

## CCP 2 - Réaliser des sites Web destinés à la chaîne d'édition multimédia en ligne

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Configurer et/ou adapter des systèmes de gestion de contenus Concevoir la mise en page de sites web en tenant compte des critères ergonomiques, du référencement et de l'accessibilité Réaliser un site Web dynamique	02 h 30 mn	Le (la) candidat (e) tire au sort un scénario parmi ceux proposés. Chaque candidat(e) dispose de 2 h 30 pour réaliser le travail demandé. Il s'agit par exemple de réaliser des mises en page d'un site web, de paramétrer une feuille de style, intégrer un code, ou encore de configurer un système de gestion de contenu etc. Le jury observe les compétences techniques du candidat et note ses résultats et remarques sur une grille d'observation
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>		00 h 30 mn	A partir des observations faites et des résultats de la mise en situation professionnelle, le jury reçoit le (la) candidat (e) pour un entretien. Des éléments de preuves peuvent être pris en compte : les réalisations des travaux, photomontage, exécutés en entreprise ainsi que les travaux personnels, animations, site web etc. Les travaux doivent être organisés dans un press-book imprimé et/ou multimédia
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			03 h 00 mn 03 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	18/24

### CCP 3 - Élaborer des séquences d'animations interactives

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Réaliser des séquences d'animation vectorielles interactives en deux dimensions (2D) Réaliser une animation en deux dimensions (2D)	02 h 30 mn	Le (la) candidat (e) tire au sort un scénario parmi ceux proposés.  Chaque candidat(e) dispose de 2 h 30 pour réaliser le travail demandé. Il s'agit par exemple de réaliser une animation vectorielle avec ou sans script, pour le web ou un affichage dynamique Le jury observe les compétences techniques du candidat et note ses résultats et remarques sur une grille d'observation
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Concevoir une animation pour le Web ou pour l'affichage dynamique	00 h 30 mn	A partir des observations faites et des résultats de la mise en situation professionnelle, le jury reçoit le (la) candidat (e) pour un entretien. Il complète leur appréciation technique en l'interrogeant sur la conception d'animations Des éléments de preuves peuvent être pris en compte : les réalisations des travaux, photomontage, exécutés en entreprise ainsi que les travaux personnels, animations, site web etc  Les travaux doivent être organisés dans un press- book imprimé et/ou multimédia
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			03 h 00 mn 03 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	19/24

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES  
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

**Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP**

N° CCP	Infographiste en MultiMédia Arrêté du 28/06/2006	N° CCP	Infographiste en MultiMédia Arrêté du 12/05/2011
CCP 1	Préparer des graphismes et photomontages pour des supports numériques	CCP 1	Réaliser des infographies pour des supports numériques
CCP 4	Elaborer un produit de communication graphique imprimé, gravé ou en ligne		
CCP 2	Réaliser les pages Web destinées à la chaîne d'édition multimédia en ligne.	CCP 2	Réaliser des sites Web destinés à la chaîne d'édition multimédia en ligne
CCP 3	Elaborer des séquences d'animations vectorielles interactives	CCP 3	Élaborer des séquences d'animations interactives
CCP 4	Elaborer un produit de communication graphique imprimé, gravé ou en ligne		

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	20/24

## GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

### EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

### EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	21/24

## L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

\*\*\*\*\*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
IMM	TP-00469	RC	04	21/09/2011	10/06/2011	22/24

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

